

DÉLIBÉRATION D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CCIT AIN : 21 MARS 2016

Objet : **CONVENTION DE PARTENARIAT CCI - HELIANTHE**

Membres élus présents : MM BAILLY - BALAGUER - BENEDIT - BUGAUD - CAUCHOIS - CAUQUY - MME DAMELET - MM. FONTENAT - FRATTA - GIREAU - GUDERZO - JOSEPH - JOUSSEAU - MARMILLON - MASCIOTRA - MONNET - PERRAUT - PHILIBERT - MME PRADEL - MM. REY - VERNE - VOISIN

Intervention de Louis Gireau, Vice-président

Lors du Groupe Projet Industrie de jeudi 3 mars, nous avons fêté les "20 ans d'accompagnement des entreprises dans leur démarches environnementales" par la Chambre, et le bilan réalisé pour l'occasion montre des chiffres éloquentes qui traduisent notre action sur la durée.

En effet, l'engagement de nos prédécesseurs porté depuis l'origine par Patrice Fontenat a permis d'accompagner 2 400 entreprises de l'Ain !

Et les ingénieurs-conseils du service Développement des Entreprises ont tenu 7 500 rendez-vous et organisé 530 ateliers ou conférences, réunissant au final 8 100 participants.

Cet anniversaire nous a aussi permis de poursuivre en le renouvelant notre partenariat avec l'association Hélianthe avec une nouvelle convention.

En effet, Hélianthe, Espace Info Energie du département de l'Ain, est pour la Chambre un partenaire historique.

La convention signée en 2007, et renouvelée en 2010, a été la première du genre au niveau national entre une CCI et un Espace Info Energie.

Elle reste encore aujourd'hui une particularité du département de l'Ain.

Les liens existants entre nos deux structures s'illustrent également par le fait que Patrice Fontenat siège au titre de la CCI au Conseil d'Administration d'Hélianthe depuis 2008.

Dans le cadre de cette convention, la Chambre et Hélianthe ont conjointement organisé, depuis 2007, 32 visites de sites sur l'ensemble du département.

Elles ont traité des énergies renouvelables avec la visite d'installations de panneaux photovoltaïques ou solaires, de chaufferies bois, de bâtiments performants, de maisons RT2012 et à énergie positive.

Ces visites de site ont rassemblé près de 600 participants.

L'apport d'Hélianthe et de la CCI est complémentaire sur le volet énergie. Cette complémentarité s'est traduite sur des projets d'entreprises, concrétisés au fil des années par de nombreuses réalisations.

Nos deux structures travaillent également ensemble sur des sujets nouveaux tels que les plateformes d'accompagnement à la rénovation énergétique des logements privés ou les TEPOS - Territoire à Energie POSitive.

C'est dans ce contexte qu'Hélianthe nous a informés de sa démarche préparatoire à la création d'une Agence Locale de l'énergie et du Climat (ALEC) pour l'Ain.

C'est un projet ambitieux et stratégique, pour Hélianthe comme pour la CCI, et la signature d'une nouvelle convention de partenariat nous permet d'affirmer le soutien de notre compagnie à ce projet.

L'Assemblée, vu l'exposé de Louis Gireau, approuve la convention de partenariat entre la CCI de l'Ain et Helianthe, et donne pouvoir au Président Bailly pour l'exécuter.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	33
- Nombre de Membres présents	22
- Nombre de voix pour	22
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Patrice FONTENAT
Vice-président Secrétaire

Original signé

Jean-Marc BAILLY
Président